

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Boittelle, 9 mars 1862](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Boittelle, 9 mars 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[9 mars 1862](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Boittelle \[Cambrai\]](#)

Lieu de destinationCambrai (Nord)

Description

RésuméSur le tracé du chemin de fer par Guise. Godin adresse à Boittelle une note imprimée au cours de la nuit, et l'informe que tous les conseillers d'État la recevront en même temps.

Mots-clés

[Chemins de fer](#), [Imprimerie](#)

Personnes citées[Wallerand, Louis-Joseph \(1814-1890\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)

Collation1 p. (267r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Paris le 9 mars 1862

267

Monsieur

en recevant j'ai une lettre de
M. Malherbe qui m'apprenait
l'assassinat de tant de personnes
qui antérieurement au traité de paix
j'ai eu la pensée de préciser la
question dans une note que j'ai
fait imprimer la nuit dernière j'ai
l'honneur de vous en adresser deux
exemplaires tous les conseillers d'état la
recevront en même temps

Je vous dois ainsi accomplir ma part
dans l'affaire n'ayant que ma venue à Paris
suivant agréer Monsieur le Secrétaire
de ma parfaite considération

Godin

Monsieur Pontet Cou